

# Le Quotidien

# Statistique Canada

#### Le jeudi 24 janvier 2008

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

### Communiqués

Nouveaux produits	6
Livraisons des principales céréales, décembre 2007	Ę
Statistiques sur le broyage, décembre 2007	2
La revue des céréales et des graines oléagineuses, novembre 2007	4
Conditions économiques actuelles	3
Étude : Les contrevenantes, 2005	2



## **Étude : Les contrevenantes** 2005

Selon un nouveau rapport, les personnes de sexe féminin représentaient une faible proportion des auteurs présumés en 2005, et lorsqu'elles commettaient une infraction, il s'agissait le plus souvent d'un vol, de voies de fait simples, d'une violation des conditions de la liberté sous caution ou de fraude.

Le rapport révèle que les personnes de sexe féminin de 12 ans et plus constituaient environ 1 auteur présumé sur 5 à qui la police avait imputé une infraction au *Code criminel*. Les résultats sont fondés sur des données recueillies auprès d'un sous-ensemble de 122 services de police situés dans neuf provinces, pour la plupart en milieu urbain.

Près de la moitié (47 %) de ces auteures présumées avaient commis une infraction contre les biens, alors qu'une autre tranche de 28 % avaient perpétré une infraction contre la personne. Par comparaison, 39 % des auteurs présumés de sexe masculin avaient commis une infraction contre les biens, et 34 %, une infraction contre la personne.

Une autre tranche de 17 % des personnes de sexe féminin avaient eu des démêlés avec la police relativement à des infractions contre l'administration de la justice, telles que la violation des conditions de la liberté sous caution et le défaut de comparaître en cour. Les 7 % restants étaient accusées d'autres infractions au *Code criminel* (p. ex. les infractions relatives aux armes et la prostitution).

Le vol d'un bien (autre qu'un véhicule à moteur) était le crime le plus courant commis par les personnes de sexe féminin. En 2005, 291 auteures présumées pour 100 000 personnes de sexe féminin étaient accusées d'avoir commis cette infraction, soit environ la moitié du taux observé chez les personnes de sexe masculin.

En ce qui concerne les autres types d'infractions, le taux de fraudes était également élevé chez les personnes de sexe féminin, ce dernier s'étant établi à 84 auteures présumées pour 100 000 personnes de sexe féminin. Pourtant, il s'agissait une fois de plus de la moitié du taux enregistré chez les personnes de sexe masculin.

Les personnes de sexe féminin étaient beaucoup moins susceptibles que les personnes de sexe masculin de commettre un homicide, un vol qualifié, une agression sexuelle, une introduction par effraction, un vol de véhicule à moteur ou un méfait.

Les taux d'auteures présumées étaient 7 à 10 fois inférieurs à ceux des auteurs présumés, selon

l'infraction commise. Ainsi, pour chaque tranche de 100 000 personnes de sexe féminin, 13 auteures présumées avaient commis un vol qualifié, comparativement à un taux de 110 pour les auteurs présumés.

À l'échelle nationale, le taux auquel des personnes de sexe féminin étaient inculpées relativement à des crimes avec violence a progressé entre 1986 (le début de la période de référence à l'étude) et 2005, la plus forte croissance s'étant produite avant le début des années 1990.

Chez les adolescentes, le taux d'accusations pour des «infractions graves avec violence» a plus que doublé, étant passé de 60 adolescentes inculpées pour 100 000 en 1986 à 132 pour 100 000 en 2005. Le taux de femmes inculpées relativement à ces infractions est passé de 25 pour 100 000 à 46 pour 100 000 au cours de cette période.

Les infractions graves avec violence comprennent le meurtre, la tentative de meurtre, l'homicide involontaire coupable, l'agression sexuelle, les voies de fait armées ou causant des lésions corporelles, l'infliction illégale de lésions corporelles, la décharge d'une arme à feu intentionnellement, l'enlèvement d'une personne de moins de 14 ans et le vol qualifié.

Depuis 1986, l'écart entre le nombre de femmes et le nombre d'hommes inculpés d'un crime avec violence s'amenuise. Cette situation est attribuable au fait que, contrairement au taux des femmes, le taux d'hommes inculpés de voies de fait simples affiche une tendance à la baisse depuis 1995. Le taux des femmes n'a commencé à décroître qu'à partir de 2002.

Par conséquent, pour chaque femme inculpée en 2005 d'un crime avec violence, 5 hommes étaient inculpés; en 1986, ce rapport était de 1 femme pour 9 hommes.

Puisque les personnes de sexe féminin représentaient généralement une faible proportion des auteurs présumés inculpés par la police, elles étaient également peu nombreuses à comparaître devant les tribunaux. Comparativement aux personnes de sexe masculin, les personnes de sexe féminin déclarées coupable avaient tendance à recevoir des peines non privatives de liberté, même dans les cas où le même type d'infraction avait été commis.

Quelques facteurs peuvent expliquer cette situation: les personnes de sexe féminin sont moins susceptibles que les personnes de sexe masculin d'être des récidivistes, un facteur qui est pris en compte lorsque les peines sont imposées, et elles sont moins susceptibles d'être inculpées pour plusieurs infractions.

### Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3313.

Le *Juristat :* «Les contrevenantes au Canada», vol. 28, nº 1 (85-002-XIF, gratuit), est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web. Sous *Publications Internet gratuites*, choisissez *Crime et justice*, puis *Juristat*. Une version imprimée (85-002-XPF, 11 \$ / 100 \$) est également en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services d'information à la clientèle au 613-951-9023 ou composez sans frais le 1-800-387-2231, Centre canadien de la statistique juridique.

#### Conditions économiques actuelles

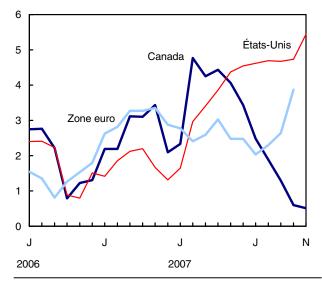
Dans une économie où la valeur du dollar canadien a dépassé celle du dollar américain, les résultats initiaux ont été positifs au quatrième trimestre de 2007. La croissance de la production a été soutenue en octobre, tandis que l'emploi a progressé de 0,8 % au quatrième trimestre malgré un affaiblissement en décembre.

De janvier à octobre 2007, le taux d'accroissement d'une année à l'autre du produit intérieur brut réel s'est accru, passant de 1,8 % à 2,8 %. Toutes les branches d'activité ont été en expansion, sauf l'industrie primaire (où les revenus sont demeurés élevés grâce à la fermeté des prix des hydrocarbures, des métaux et des céréales). Le commerce de gros a été le secteur qui a crû le plus rapidement (+9 %), par suite d'une augmentation de 11 % du volume des importations. Le commerce de détail suivait (+6 %), devançant le secteur de la construction ainsi qu'une abondance de services personnels et de services aux entreprises (hausses variant entre 3 % et 4 %). Dans le secteur de la fabrication, la hausse a été de 1,2 %; elle contraste vivement avec une baisse de près de 4 % enregistrée au début de 2007. Les biens d'équipement et les automobiles ont été principalement à l'origine de ce revirement de situation. Quant à l'industrie du vêtement et à l'industrie forestière, elles ont continué d'afficher de lourdes pertes.

Malgré la vigueur de la production et de l'emploi observée au début du quatrième trimestre, certains indices laissaient présager un ralentissement économique au début de 2008. L'indice avancé d'ensemble a été en décélération au cours des trois derniers mois de 2007, surtout en raison de la faiblesse de la demande américaine de produits fabriqués. Une vive et ferme croissance des dépenses de consommation et dans l'habitation au Canada a compensé cette faiblesse.

#### Prix à la consommation pour les aliments

Variation annuelle en %



Par ailleurs. la valorisation du dollar canadien a mis les Canadiens à l'abri des conséquences de la hausse marquée du prix des aliments dans le monde au cours des 12 derniers mois. En novembre, en raison de la hausse des prix du maïs et des autres céréales, l'inflation alimentaire a été de 4.3 % dans la zone euro. de 5,1 % au Royaume-Uni et de 5,4 % aux États-Unis. Au Canada, le coût des aliments n'a progressé que de 0,6 %. Les produits de boulangerie et les produits céréaliers ont dominé au chapitre des hausses, tandis que le système de gestion de l'offre faisait monter les prix de la volaille, des produits laitiers et des oeufs. Pour compenser ces hausses, il y a eu des baisses respectives de 6 % et de 11 % pour les fruits et les légumes frais (dont les importations ont dominé en novembre). Aussi récemment qu'en juin, les prix de ces produits ont crû de près de 5 %. On a enfin observé des diminutions modestes pour d'autres aliments comme le café, le poisson et la viande rouge.

La conjoncture de la Colombie-Britannique est demeurée vigoureuse au cours des derniers mois. Les livraisons ont enregistré en octobre leur plus forte hausse depuis avril (+1,9 %), hausse entraînée principalement par les métaux, les machines, les produits chimiques et le papier. L'activité est restée fébrile dans la province à l'approche des Jeux olympiques. L'emploi s'est accru de 1,1 % en novembre, en raison des progressions dans la construction, le transport et les loisirs (des centres de ski et le village olympique étant en construction).

Le secteur de la fabrication était également une source de croissance au Québec. Après avoir enregistré

un faible troisième trimestre, les livraisons ont repris en octobre, entraînées principalement par la hausse la plus marquée du matériel de transport depuis mars. Dans cette province, l'industrie de l'aérospatiale est en plein essor, ayant livré pour 1,3 milliard de dollars de marchandises de plus entre janvier et octobre 2007 par rapport à la même période en 2006, ce qui constitue un sommet inégalé. Cette industrie a repris de la vigueur en raison d'importantes commandes à l'exportation : elle s'est classée en première position des exportations de la province en octobre en raison de ventes aux États-Unis et dans les Émirats arabes unis, devançant ainsi l'aluminium à ce chapitre.

En Ontario, la construction non résidentielle est demeurée forte en octobre, les permis délivrés s'étant fixés près de la barre du 1 milliard de dollars. De janvier à octobre 2007, le bond, mené par les projets d'immeubles à bureaux, est le plus fort enregistré au pays (+31,5 %), devançant celui de 24,4 % enregistré en Alberta. La relance survient alors que l'Ontario a affiché sa hausse la plus marquée de l'emploi dans les services depuis 2003. Le logement est également demeuré près des sommets atteints en 2007.

Définitions, sources de données et méthodes : numéros d'enquête, y compris ceux des enquêtes connexes, 1301, 1901, 2152, 2306, 2406 et 3701.

La version imprimée du numéro de janvier 2008 de L'observateur économique canadien, vol. 21, nº 1 (11-010-XPB, 25 \$ / 243 \$) est maintenant en vente. Ce numéro comprend un sommaire des principaux événements économiques de décembre et renferme un article intitulé «Les termes de l'échange et la dépense intérieure». Voir Pour commander les produits.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Philip Cross au 613-951-9162 (oec@statcan.ca), Groupe de l'analyse de conjoncture.

# La revue des céréales et des graines oléagineuses

Novembre 2007

Le supplément de transformation de 2006-2007 montre que la mouture du blé intérieure au Canada s'est établie à 3 206 000 tonnes métriques, ce qui correspond à une légère baisse de 1,3 % par rapport à 2005-2006. La

mouture de blé roux de printemps et de blé d'hiver de l'Ontario a régressé, tandis que la mouture de blé dur ambré et d'autres blés de l'Ouest et de l'Est a progressé.

La mouture dans l'Ouest canadien a augmenté pour une deuxième année consécutive, ayant atteint 892 000 tonnes métriques comparativement à 890 000 tonnes métriques en 2005-2006 et à 880 000 tonnes métriques en 2004-2005. Par contre, la mouture dans les provinces de l'Est a chuté pour se situer à 2 313 000 tonnes métriques en 2006-2007, en baisse de 1,8 % par rapport à l'année précédente.

La production canadienne de plusieurs farines destinées à la consommation humaine a légèrement reculé, tandis que la production de farine de blé entier et de farine complète a poursuivi sa croissance, en hausse de 11,5 % par rapport à la campagne agricole précédente et de 61 % par rapport à 2001-2002.

La capacité de mouture du blé en activité en 2006-2007 a diminué pour une deuxième année consécutive. Les arrêts dans de nombreuses usines en raison de conflits de travail ont contribué à cette baisse.

Définitions, sources de données et méthodes : numéros d'enquête, y compris ceux des enquêtes connexes, 3401, 3403, 3404, 3443, 3464, 3476 et 5046.

Les données du numéro de novembre 2007 de *La revue des céréales et des graines oléagineuses*, vol. 30, n° 11 (22-007-XIB, gratuite), sont maintenant accessibles à partir du module *Publications* de notre site Web. Le numéro de novembre comprend le supplément de transformation annuel, de même qu'un aperçu de la conjoncture de décembre.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle en composant sans frais le 1-800-465-1991 (agriculture@statcan.ca), Division de l'agriculture.

#### Statistiques sur le broyage

Décembre 2007

Les triturateurs ont broyé une quantité record de 373 714 tonnes métriques de canola en décembre. La production d'huile s'est chiffrée à 156 429 tonnes métriques en décembre, et celle de tourteaux a atteint 224 674 tonnes métriques.

Données stockées dans CANSIM: tableau 001-0005.

### Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3404.

Le numéro de décembre 2007 de *La revue des céréales et des graines oléagineuses* (22-007-XIB, gratuite) paraîtra en février.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle en composant sans frais le 1-800-465-1991 (agriculture@statcan.ca), Division de l'agriculture.

### Livraisons des principales céréales

Décembre 2007

Il est maintenant possible de consulter les données de décembre sur les livraisons des principales céréales.

Données stockées dans CANSIM: tableau 001-0001.

Définitions, sources de données et méthodes : numéros d'enquête, y compris ceux des enquêtes connexes, 3403, 3404 et 3443.

Le numéro de décembre 2007 de *La revue des* céréales et des graines oléagineuses (22-007-XIB, gratuite) paraîtra en février.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle en composant sans frais le 1-800-465-1991 (agriculture@statcan.ca), Division de l'agriculture.

### **Nouveaux produits**

L'observateur économique canadien, janvier 2008,

vol. 21, nº 1

Numéro au catalogue : 11-010-XPB (25 \$/243 \$).

La revue des céréales et des graines oléagineuses,

novembre 2007, vol. 30, nº 11

Numéro au catalogue : 22-007-XIB

(gratuit).

Divorces au Canada, 2004

Numéro au catalogue: 84F0213XWF

(gratuit).

Juristat, vol. 28, nº 1

Numéro au catalogue : 85-002-XPF (11 \$/100 \$).

Juristat, vol. 28, nº 1

Numéro au catalogue: 85-002-XIF

1-877-287-4369

(gratuit).

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par : -XWF, -XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB ou -XDF, la version électronique sur disquette, -XCB ou -XCF, la version électronique sur CD-ROM, -XVB ou -XVF, la version électronique sur DVD-ROM et -XBB ou -XBF, une base de données.

### Pour commander les produits

Pour commander par téléphone, ayez en main :

Le titre
 Le numéro au catalogue
 Le numéro de volume
 Le numéro de l'édition
 Votre numéro de carte de crédit.

Au Canada et aux États-Unis, composez le : 1-800-267-6677
Pour les autres pays, composez le : 1-613-951-2800

Pour envoyer votre commande par télécopieur, composez le :

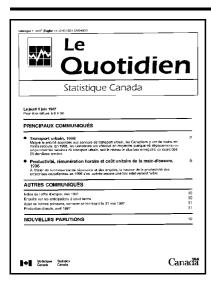
Pour un changement d'adresse ou pour connaître

l'état de votre compte, composez le : 1-877-591-6963

Pour commander par la poste, écrivez à : Finances, immeuble R.-H.-Coats, 6e étage, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du Receveur général du Canada/Publications. Au Canada, ajoutez 6 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet, écrivez à : infostats@statcan.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca). À la page Nos produits et services, sous Parcourir les publications Internet, choisissez Payantes.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.



#### Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications et des services de bibliothèque, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10<sup>e</sup> étage, section G, 100 promenade Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse *http://www.statcan.ca.* Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à *listproc@statcan.ca.* Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez : subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2008. Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.